**Ambassade de France à**

**Service de coopération et d’action culturelle**

**Ordre d’affichage des professions de foi des organisations syndicales candidates**

**Élections professionnelles du 6 décembre 2018**

**Élections à la commission consultative paritaire locale (unique, n°1, n°2)**

Après avoir procédé au tirage au sort le 2 octobre 2018 en présence des délégués des organisations syndicales candidates aux élections du 6 décembre 2018 en vue de déterminer les organisations syndicales appelées à désigner les représentants du personnel à la commission consultative paritaire locale (unique, n°1, n°2) de l’Agence pour l’enseignement français à l’étranger, l’ordre d’affichage des professions de foi est le suivant :

1/ Intitulé de l’organisation syndicale

2/ Intitulé de l’organisation syndicale

Etc….

Fait à , le / /2018

Cachet et signature